

SÉANCE ordinaire

LE 3 février 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 3 février 2014, à 19 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Jean Bélanger, directeur administratif.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140203.042 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant les points suivants :

- Demande de démantèlement - Ligne Hydro-Québec Site de la Gaspésia;
- Achat d'une nacelle;
- Modification du calendrier des séances

ORDRE DU JOUR

1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Réserve financière – Carrières et sablières;
 - 4.3 Réduction des gaz à effet de serre ;
 - 4.4 Demande de dérogation mineure – Marge avant
Monsieur Gérald Chedore ;
 - 4.5 Demande de dérogation mineure – Marge latérale
Monsieur Gérald Chedore ;
 - 4.6 Demande de dérogation mineure – Superficie
Monsieur Gérald Chedore ;
 - 4.7 Fonds pour le développement récréotouristique de Newport ;
 - 4.8 Paiement de facture – Travaux de préparation de terrain
DJL Gaspésie Travaux ;
 - 4.9 Paiement de facture – Mise en forme et pavage
DJL Gaspésie Travaux ;
 - 4.10 Paiement de facture – Reconstruction du pont situé route Petit-Pabos
GÉNIVAR Inc.;
 - 4.11 Paiement de facture – Sel et calcium – Mines Seleine ;
 - 4.12 Paiement de facture – Station de pompage assainissement des eaux
Groupe Voyer Inc. ;
 - 4.13 Appui – Journée de la persévérance scolaire ;

- 4.14 Stratégie d'économie d'eau potable ;
- 4.15 Nomination de représentants - Politique de gestion des cours d'eau ;
- 4.16 Demande de modification du schéma d'aménagement
Secteur Pointe-au-Genièvre, Newport ;
- 4.17 Escales Gaspésie – Représentants de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.043 DEMANDE DE DÉMANTÈLEMENT - LIGNE HYDRO-QUÉBEC SITE DE LA GASPÉSIA

CONSIDÉRANT l'orientation que souhaite donner la Ville de Chandler aux terrains situés sur le site de la Gaspésia qui exclue tout usage industriel;

CONSIDÉRANT que la ligne électrique supportée par des pylônes reliant la station Micmac au site de l'ancienne usine Gaspésia n'est pas fonctionnelle;

CONSIDÉRANT que l'unique usage de cette ligne électrique était de desservir l'usine Gaspésia qui n'existe plus;

CONSIDÉRANT que le site de l'ancienne usine Gaspésia ne recevra plus d'activité requérant une telle desserte en électricité;

CONSIDÉRANT que le site de l'ancienne usine Gaspésia est voué à devenir un parc avoisinant un développement récréotouristique et que cette ligne électrique et ces pylônes posent un important problème esthétique;

CONSIDÉRANT qu'en plus les pylônes de la ligne électrique viennent faire obstacle en traversant le terrain de golf de la municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que la Ville de Chandler dépose une demande à Hydro-Québec pour le démantèlement de la ligne électrique située sur le site de la Gaspésia en vue de la réalisation des projets de développement récréotouristique de type « parc » dans ce secteur.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.044 ACHAT D'UNE NACELLE – 9217-3616 QUÉBEC INC

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser que la ville de Chandler procède à l'achat d'une nacelle vendue par 9217-3616 QUÉBEC INC au coût de 10 000 \$, taxes non incluses, et que cette dépense soit effectuée dans le cadre du règlement d'emprunt V-154-2013 pour l'achat du matériel roulant.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.045 MODIFICATION – CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2013

CONSIDÉRANT la semaine de relâche scolaire qui se tiendra du 3 au 7 mars 2014;

CONSIDÉRANT que le calendrier des séances du conseil adopté à la séance du 9 décembre 2013 prévoit une séance le 3 mars 2014

CONSIDÉRANT que plusieurs membres du conseil ne pourront être présents à cette séance;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu de reporter la séance prévue le 3 mars 2014 au 10 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.046 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 et des séances extraordinaires du 13 et 21 janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.047 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2013 représentant pour le journal des achats un montant 131 214.74 \$ et les comptes à payer du mois de janvier 2014 représentant pour le journal des achats un montant de 77 296.42 \$ et de 111 713.46 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.048 RÉSERVE FINANCIÈRE – CARRIÈRES ET SABLÈRES

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu de transférer un montant de 30 906 \$ du budget 2013 à la réserve financière du fonds des carrières et sablières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.049 APPUI – PLAN D'ACTION VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 2014-2019

CONSIDÉRANT l'élaboration du plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisée conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

CONSIDÉRANT que 21 nouvelles actions découlent de ce plan d'action et que cinq actions ayant été entamées préalablement amèneront des réductions;

CONSIDÉRANT que les actions 22 à 42 sont projetées à court terme (2014-2019);

CONSIDÉRANT que le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a adhéré au programme Climat municipalités du MDDEFP;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce programme la Ville de Chandler doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que la que la Ville de Chandler adopte une cible volontaire de réduction de gaz à effet de serre (GES) pour le secteur corporatif de 2,8 % et une réduction globale de 1,1 % par rapport l'année de référence 2011, ainsi que le plan d'action décrit au rapport intitulé «Plan d'action visant la réduction des émissions de GES, Ville de Chandler, 2014 – 2019»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.050 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MARGE AVANT MONSIEUR GÉRALD CHEDORE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par monsieur Gérald Chedore, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.051 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE MONSIEUR GÉRALD CHEDORE

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par monsieur Gérald Chedore, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.052 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MONSIEUR GÉRALD CHEDORE

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par monsieur Gérald Chedore, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.053 FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE DE NEWPORT

CONSIDÉRANT que la Table de Développement Socio-Économique de Newport s'est dissoute avec dans son compte bancaire une somme de 22 273.50 \$;

CONSIDÉRANT que cet organisme demande à la Ville de Chandler d'assurer la garde de ce compte et de réserver cette somme au projet récréotouristique de la Bolduc;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que la ville de Chandler sécurise la balance du compte pour le projet récréotouristique du quartier Newport (Bolduc).

Il est également résolu que l'ex-présidente de la Table de Développement Socio-Économique de Newport sera contactée dans l'une ou l'autre des éventualités suivantes :

- Un autre projet de développement pour le secteur de Newport

voyait le jour;

- Si, au cours des deux (2) prochaines années ce fonds était toujours disponible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.054 PAIEMENT DE FACTURE – TRAVAUX DE PRÉPARATION DE TERRAIN - DJL GASPÉSIE TRAVAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture 5801356618 au montant de 10 385.58 \$, toutes taxes incluses, à DJL Travaux Gaspésie pour les travaux de préparation de terrain à la Caisse populaire et à la Pharmacie Jean Coutu, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.055 PAIEMENT DE FACTURE – MISE EN FORME ET PAVAGE DJL GASPÉSIE TRAVAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture 5081356619 au montant de 51 589.74 \$, toutes taxes incluses, à DJL Travaux Gaspésie pour la mise en forme et le pavage à la caisse populaire et à la Pharmacie Jean Coutu, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.056 PAIEMENT DE FACTURE – RECONSTRUCTION DU PONT SITUÉ ROUTE PETIT-PABOS – GÉNIVAR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture 0365089 au montant de 37 739.39 \$, toutes taxes incluses, à GENIVAR Inc pour la reconstruction du pont rouge secteur St-François (résolution numéro 090202.038).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.057 PAIEMENT DE FACTURE – SEL ET CALCIUM – MINES SELEINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture 5300098361 au montant de 11 975.08 \$, toutes taxes incluses, à Mines Seleine pour l'achat de sel et de calcium.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.058 PAIEMENT DE FACTURE – STATION DE POMPAGE ASSAINISSEMENT DES EAUX – GROUPE VOYER INC.

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu

d'autoriser le paiement de la facture 034295 au montant de 19 581.94 \$, toutes taxes incluses, à Groupe Voyer Inc pour la réparation d'un essieu d'une pompe à la station de pompage pp-CH2 sur l'avenue Réhel à Chandler.

Il est également résolu que cette somme soit prélevée à même le surplus réservé au traitement des boues de fosses septiques (réserve pour l'assainissement des eaux usées).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.059 APPUI – JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT que 25,2 % des jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine fêtent leur 20^e anniversaire sans avoir obtenu un premier diplôme ou une première qualification ;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement et qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT que Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles organise du 10 au 14 février 2014 la 3^e édition des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu ce qui suit :

De déclarer les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2014 comme étant les

Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;

D'appuyer Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et affaires, afin de faire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.060 STRATEGIE D'ECONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT qu'avec une consommation d'environ 400 litres d'eau par jour, les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde.

CONSIDÉRANT que Réseau Environnement veut renverser cette tendance en offrant un programme d'économie d'eau potable (PEEP) pour sensibiliser les citoyens et commerçants à l'économie d'eau potable.

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler veut adhérer à la 38^e édition du PEEP qui aura lieu du **5 mai au 8 août 2014** en vue de sensibiliser les citoyens et commerçants à l'économie d'eau potable.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler participe, en 2014, au Programme d'économie d'eau potable de Réseau environnement, en mettant à la disposition des citoyens des trousse d'économie d'eau, tiendra des audits pour l'économie d'eau potable, fera des campagnes de sensibilisation et installera un point d'alimentation en eau brute.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.061 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS - POLITIQUE DE GESTION DES COURS D'EAU

CONSIDÉRANT la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous la juridiction de la MRC du Rocher-Percé adoptée par le conseil des maires le 12 mars 2008;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu de nommer madame Marie-Christine Thériault, directrice de l'urbanisme et environnement et monsieur Carl Sutton, pour l'application de ladite politique sur le territoire de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140203.062 DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
POINTE-AU-GENIÈVRE, SECTEUR NEWPORT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser madame Marie-Christine Thériault, directrice du service Urbanisme et Environnement, à déposer une demande à la MRC du Rocher-Percé pour modifier le schéma d'aménagement, secteur Pointe-au-Genièvre, Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140203.063 ESCALES GASPÉSIE – REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE
CHANDLER**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un nouveau représentant pour la ville et de prévoir des substituts à ce dernier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil mandate monsieur Benoit Cayouette, conseiller, et Marie-Claude Prévost, coordonnatrice à l'accueil touristique, pour représenter la Ville sur le conseil d'administration d'Escales Gaspésie concernant les dossiers des croisières internationales.

Il est également résolu que la ville nomme madame Louise Langlois, maire, et monsieur Yvan Whittom, agent de développement récréotouristique comme substituts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140203.064 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.

VILLE DE CHANDLER

**Louise Langlois
Maire**

**Jean Bélanger,
Directeur administratif**